



*L'action est organisée et financée par la Région Normandie  
et cofinancée par le Fonds Social Européen.*

## PRÉPARER LES CONCOURS DE LA SANTÉ : aide-soignant, infirmier, auxiliaire de puériculture, ....

**Effectif moyen :** 68 personnes

**Nature du stage :** Article L6313-1 du Code du travail

**Formation à temps partiel, non rémunérée**

### Dates prévisionnelles

Du 26 février 2018 au 31 décembre 2018

Entrées et sorties permanentes en fonction des dates des concours

### Durée

Parcours moyen 100h

Parcours maximum 200h

La durée et le rythme de la formation sont individualisés.

Temps partiel : entre 12 et 28 h hebdomadaires

### Objectifs

- Acquérir la méthodologie requise pour les épreuves de concours
- Développer ses connaissances, suivant les référentiels des concours

### Prérequis

- Etre demandeur d'emploi,
- Avoir un projet professionnel validé, dans le domaine

### Equipe

Référente de l'action : Delphine Jubault

Responsable pédagogique : Céline Berton

Equipe des formateurs d'ALFA

### Programme de la formation

Chaque personne disposera d'un contrat d'objectifs personnalisés. Le programme sera établi en fonction des besoins identifiés lors du positionnement. Offre modulaire, suivant les référentiels des concours.

### Epreuves écrites, en fonction des besoins et concours :

- Remise à niveau en français et en mathématiques,
- Initiation ou approfondissement en biologie (biologie humaine et nutrition),
- Raisonnement logique,
- Passation épreuves-types.

### Epreuves orales, en fonction des besoins et concours :

- Thèmes d'actualité liés au domaine du sanitaire et social,
- Présentation et analyse de son parcours et/ou de sa reconversion.
- Définition du métier concerné et connaissances fondamentales nécessaires au poste visé,
- Passation épreuves-types : simulations d'entretiens.

### Réunion collective et entretien de motivation

Contact : Delphine JUBAULT ☎ 02.32.71.21.45 ✉ delphine.jubault@association-alfa.fr

**VERNON : Tous les mardis à 9h30 9 rue des carreaux**

**GISORS : Le jeudi à 14h00 les semaines impaires (S13/S15/S17, etc.)**

**10 rue François Cadennes**

**Documents à fournir par les candidats :** CV, carte d'identité, attestation de la carte vitale, carte vitale, notification inscription Pôle Emploi, notification refus ARE (ou avis de prise en charge ARE + dossier AIS), reconnaissance Travailleur Handicapé RQTH

**Tout document manquant retardera ou annulera l'entrée en formation**